

## Construction d'un mur entre deux terrains

Par tony71350, le 21/04/2009 à 16:08

Bonjour,

mon voisin a construit un mur devant chez moi. a quelle distance de la maison ce mur doit-il se trouver et a quelle hauteur maximun?

Par Tisuisse, le 21/04/2009 à 16:17

Bonjour,

Renseignez vous en mairie car l'édification d'un mur doit faire l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux.